Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

MULTI SERVICES DEVELOPPEMENT ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Association déclarée
Siège social : 32 – 34 Avenue des Frères Montgolfier
69680 CHASSIEU

FIDEC
Goudard & Associés
Experts comptables
840 Route de Pont-de-Vaux – 01750 REPLONGES

Table des matières

1. Opinion 4
2. Fondement de l'opinion 4
Référentiel d'audit 4
Indépendance 4
Observation 4
3. Justification des appréciations 4
4. Vérifications spécifiques 5
5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels 5
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels 5

MULTI SERVICES DEVELOPPEMENT ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Association déclarée
834 611 816

Siège social : **32 – 34 Avenue des Frères Montgolfier**
69680 CHASSIEU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **l'association « MULTI SERVICES DEVELOPPEMENT ASSOCIATION INTERMEDIAIRE – MSD AI »** relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de **la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par **le Bureau**.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Replonges, le 10 Juin 2026

Pour la **SAS FIDEC**
Jean Philippe GOUDARD
Commissaire aux comptes associé

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 468 00016 - APE 6920 Z

Bilan Actif

MSD AI

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL Immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	161 421		161 421	110 898
Autres créances	74 267		74 267	16 426
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	235 688		235 688	127 324
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	507 513		507 513	559 566
Charges constatées d'avance				294
TOTAL disponibilités et divers :	507 513		507 513	559 860
ACTIF CIRCULANT	743 201		743 201	687 184
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	743 201		743 201	687 184

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MSD AI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Fonds associatifs		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	637 604	599 273
Résultat de l'exercice	53 290	38 330
TOTAL situation nette :	690 894	637 604
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	**690 894**	**637 604**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	(10 600)	(5 866)
Emprunts et dettes financières divers		12 029
TOTAL dettes financières :	(10 600)	6 163
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 972	845
Dettes fiscales et sociales	55 860	38 117
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 076	2 124
TOTAL dettes diverses :	62 908	41 087
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		2 331
DETTES	**52 308**	**49 581**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**743 201**	**687 184**

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 NAF 6920Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

Compte de Résultat (Première Partie)

MSD AI

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	760 228		760 228	741 104
Chiffres d'affaires nets	760 228		760 228	741 104
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			30 795	34 360
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			1 256	2 119
PRODUITS D'EXPLOITATION			792 279	777 583
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			244 614	237 459
TOTAL charges externes :			244 614	237 459
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			8 446	8 594
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			422 287	430 779
Charges sociales			68 056	67 196
TOTAL charges de personnel :			490 344	497 974
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 628	2 924
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 628	2 924
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			448	543
CHARGES D'EXPLOITATION			745 479	747 496
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			46 800	30 087

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01760 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MSD AI

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46 800	30 087
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 490	7 436
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 490	7 436
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	6 490	7 436
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	53 290	37 523
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		807
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Rep.s/ prov. et transf. de charges (dont rep. s/ prov. fonds dédiés : 117 917 €)		
		807
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		807
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	798 769	785 826
TOTAL DES CHARGES	745 479	747 496
BÉNÉFICE OU PERTE	53 290	38 330

Eidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.eidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Eidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

Annexes

Règles & Méthodes comptables **Période du 01/01/25 au 31/12/25**

MSD AI

CODE DE COMMERCE - ARTICLE 8, 9 et 11

Décret n°83-1020 du 29-11-1983 - article 7,21,24 début, 24-1,24-2, et 24-3

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seuls sont exprimés dans ce rapport les éléments significatifs de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Changement de règlementation comptable

Le règlement ANC N° 2022-06 du 4 Novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2025.

Ainsi pour tout exercice ouvert à compter du 1er Janvier 2025, l'association MSD AI présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'application du règlement de l'ANC n° 2022-06 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

OBJET, NATURE & MOYENS MIS EN ŒUVRE DE L'ACTIVITE :

MSD AI est adhérente auprès de MSD Fédération depuis le 1er février 2018.

MSD AI est une association qui a pour objet, l'embauche des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter l'insertion professionnelle, en les mettant à titre onéreux à disposition des donneurs d'ordre.

MSD AI a pour mission également l'accueil de ces personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Une cotisation annuelle est demandée par la Fédération.

Elle est fixée en fonction du volume d'activité (19,21 Etp d'insertion en 2025). En 2025, l'appel à cotisation s'est élevé à **9 789,22 €.**

Eléments significatifs

La constitution d'un groupement associatif AIDEN, MSD et Unis Vers l'Emploi, a pris forme au 01/10/2025. Cela se traduit par une refacturation réciproque entre les trois structures.

Situation du compte MSD fédération : une avance sur facture s'élève à **67 623,82 €**

Résultat exceptionnel :

Néant

Participation aux frais de fonctionnement :

Les contributions financières versées à MSD Fédération (système de refacturation), correspondent aux dépenses de fonctionnement et aux moyens humains nécessaires à la réalisation de son activité. Elles ont été ventilées selon leurs natures et valorisées conformément à l'utilisation et aux coûts réels supportées par MSD Fédération.

Immobilisations corporelles

L'association en tant qu'adhérente à la Fédération MSD, participe aux dépenses d'amortissements par le biais du système de refacturation à l'Euro.

Détail de certaines provisions

Au 31/12/2025 ; le montant des provisions pour risques et charges est nul.

L'association n'a pas choisi de comptabiliser la provision pour indemnités de départ à la retraite

Information concernant les honoraires du commissaire aux comptes :

Honoraires provisionnées pour la mission 2025 : 2 100 € TTC

Contributions volontaires :

Néant

Immobilisations

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MSD AI

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL Immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL			

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL Immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL				

Page 5

Amortissements

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MSD AI

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

Variation des Provisions

MSD AI

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

État des Échéances des Créances et Dettes

MSD AI

Période du 01/01/25 au 31/12/25

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	161 421	161 421	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	100	100	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Taxe sur les salaires			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Fédération MSD	67 624	67 624	
Débiteurs divers	6 543	6 543	
TOTAL de l'actif circulant :	235 688	235 688	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	**235 688**	**235 688**	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	(10 600)		(10 600)	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 972	3 972		
Personnel et comptes rattachés	37 228	37 228		
Sécurité sociale et autres organismes	18 654	18 654		
Taxe sur salaires				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	78	78		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Fédération MSD				
Autres dettes	3 076	3 076		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**52 308**	**62 908**	**(10 600)**	

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables

MSD AI

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 21/05/26
Devise d'édition EURO

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	544 892	54 382		599 273
Résultat comptable de l'exercice	54 382	38 330	54 382	38 330
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	599 273	92 712	54 382	637 604

© Sage

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables
840 route de Pont-de-Vaux - 01750 REPLONGES
Tél. 03 85 31 02 02
Site web : www.fidecsas.fr
SIRET 402 901 458 00016 - APE 6920 Z

Fidec
Goudard & Associés
Experts Comptables